

Réunion d'installation du comité d'organisation des 3èmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne

Le mardi 29 avril 2008

À Cités Unies France

Ordre du jour

- Introduction par Gérard Bodinier : le contexte de la création du comité d'organisation (cf.documents ci-joints)
- Articulation des troisièmes Rencontres avec l'Année de la France au Brésil, avec la participation de Yves Saint-Geours, Président de l'Année de la France au Brésil.
- Présentation du projet des troisièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne prévues début décembre 2009 par M. Jean Besson, Président du comité d'organisation, Sénateur de la Drôme et Vice-président de la Région Rhône-Alpes, délégué aux Affaires européennes et aux Relations internationales

Contexte de la création du comité d'organisation des 3èmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne

M. Gérard BODINIER a présenté le contexte de la création de ce comité d'organisation des 3èmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne.

La coopération décentralisée avec le Brésil est récente. Elle a moins de dix ans. Le Forum social de Porto Alegre n'a pas été pour rien dans la signature des premiers accords qui, pour la plupart, intégraient l'inclusion sociale parmi leurs priorités. Ces coopérations ont pu se diversifier avec le temps, tout en se développant, en s'intéressant aux aspects économique, universitaire, environnemental, urbain etc. Cependant, même si ces coopérations entre collectivités étaient bien définies du côté français, du côté brésilien il manquait un cadre juridique équivalent.

En 2005, l'année du Brésil en France a permis l'organisation des premières rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne. Cergy aurait dû accueillir ces rencontres, mais suite à son désistement, c'est la région PACA qui s'est chargée de cette organisation. La rencontre a donc eu lieu à Marseille en mai 2006 et a accueilli 325 participants, dont un tiers de Brésiliens.

Un comité de suivi a été mis en place dès le mois de septembre 2006 composé initialement de 10 représentants des collectivités territoriales et de leurs associations et de 5 représentants du gouvernement.

De plus, le maire de Belo Horizonte s'était engagé à accueillir les 2èmes rencontres franco-brésiliennes avant la fin 2007. Ces rencontres se sont déroulées en novembre 2007 et ont été une réussite.

Ce rapprochement entre la France et le Brésil dans le cadre de la coopération décentralisée s'est concrétisé par la signature, le 12 février 2007, par les présidents Lula et Sarkozy d'une déclaration conjointe d'un plan d'action franco-brésilien, ainsi que d'un protocole additionnel à l'accord-cadre de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative du Brésil portant sur la coopération décentralisée. Ces documents permettent désormais de formaliser la coopération décentralisée du côté brésilien.

Avant cet accord, un seul comité de suivi existait et il était présidé par Michel Vauzelle, Président de la région Provence Alpes- Côte d'Azur. Aujourd'hui, il existe 3 groupes concernant le Brésil :

1. Le comité de suivi devenu le Comité mixte, chargé du suivi de l'accord bilatéral et de la mise en place et du suivi du fonds de coopération franco-brésilien. Ce comité doit se réunir au moins une fois par an
2. Le comité d'organisation des 3èmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne présidé par le sénateur Jean BESSON, Vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes délégué aux Affaires européennes et aux Relations internationales.
3. Le groupe-pays Brésil de Cités Unies France qui se chargera notamment du suivi méthodologique et technique de la coopération franco-brésilienne, mais aussi des informations concernant le programme URBAL, l'année de la France au Brésil. Par ailleurs, il invitera des experts afin d'approfondir un thème spécifique lors de ses réunions.

Ces trois groupes devront s'articuler entre eux et il serait bon d'échelonner les différentes rencontres.

En ce qui concerne le Brésil, une réunion du comité brésilien est prévue le 7 mai. Le comité mixte, quant à lui, se réunira à l'automne en France ou au Brésil.

Le document de fonctionnement de ces trois groupes a été distribué aux participants.

Articulation des 3èmes Rencontres avec l'Année de la France au Brésil

M. Yves SAINT-GEOURS n'a pas fait une présentation de l'Année de la France au Brésil, car celle-ci a été faite plusieurs fois par Mme Anne LOUYOT, commissaire française de l'Année, lors des réunions, en juillet et octobre 2007, du groupe de suivi des 2èmes rencontres, puis à Belo Horizonte en novembre 2007. Il s'agit aujourd'hui de faire un point d'étape.

Le travail des collectivités et des rencontres est très important car les thématiques de l'année de la France au Brésil doivent être en adéquation avec cela (inclusion sociale, développement durable...).

Depuis les 2èmes rencontres de Belo Horizonte en novembre 2007, il y a eu plusieurs avancées :

1. La mise en place officielle du 1^{er} comité mixte avec le Brésil qui a eu comme objectif d'adopter les procédures pour les projets concernant les villes et les régions
2. Le 2^{ème} comité mixte qui se tiendra les 27 et 28 mai 2008 et qui abordera la question des projets culturels, universitaires et technologiques.
3. La création du comité des mécènes des entreprises françaises présentes au Brésil.

Le Commissariat français qui s'est déjà rendu à Marseille et à Lyon, va aller à la rencontre des collectivités telles que Lille, Strasbourg, Nantes, afin de labelliser des projets et de les mettre en œuvre avec les collectivités territoriales.

M. Nicolas SARKOZY lancera officiellement l'Année du Brésil en France lors de son déplacement au Brésil le 22 décembre 2008.

Présentation du projet des 3èmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne

M. Jean BESSON a officiellement présenté les grandes lignes de la prochaine rencontre franco-brésilienne qui sera accueillie par la Région Rhône-Alpes, mais qui, pour des raisons de logistiques, aura lieu à Lyon au Palais des Congrès et non au siège de la Région, à Charbonnières.

Les 3èmes rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne devraient se dérouler pendant deux journées complètes à la fin de l'année 2009. Les deux principales thématiques proposées par la Région Rhône-Alpes pour ces 3èmes Rencontres sont le développement durable et la culture car ces thèmes sont présents dans la plupart des partenariats décentralisés franco-brésiliens et font également partie des priorités de l'Année de la France au Brésil. Par ailleurs, en s'appuyant sur des bonnes pratiques et des expériences innovantes menées par des collectivités des deux pays, l'évènement lyonnais servira de lieu de réflexion et de débat sur la nécessaire prise en compte des grands défis actuels dans les partenariats décentralisés franco-brésiliens.

Proposition de schéma des 3èmes Rencontres

La première matinée serait consacrée à une séance plénière d'ouverture qui traiterait de l'avancement des partenariats décentralisés franco-brésiliens, dresserait un premier bilan de l'Année de la France au Brésil, annoncerait les sujets des ateliers et expliquerait leur choix.

Les deux demi-journées suivantes seraient dédiées aux ateliers, chaque thème se décomposant en 2 ateliers.

En ce qui concerne le **thème du développement durable**, il pourrait s'agir de :

1. « L'après-pétrole », avec des sujets tels que par exemple : transport, modes de déplacement, urbanisation, habitation, énergies renouvelables, traitement des déchets, consommation responsable, biocarburants*, ...
2. « La biodiversité et les aménités », avec des thèmes tels que par exemple : corridors écologiques, patrimoine naturel, valorisation végétale, valorisation économique de la biodiversité, tourisme durable, question sociale, OGM¹, ...

En ce qui concerne le thème de **la culture**, il pourrait se décliner de la manière suivante :

1. « La culture comme « passerelle sociale » : rapport entre la culture « savante » et les cultures populaires et urbaines (métissage, mélange, mutations, ...) ; accès à l'art et à la culture (formation initiale et continue ; éducation artistique non institutionnelle en milieux défavorisés, ...)
2. « La culture et le développement durable » : en décembre 2008 sortira un dessin animé sur la biodiversité produit en Rhône-Alpes, dont la projection lors des 3èmes Rencontres pourrait constituer un point de départ d'une réflexion sur :
 - la place de la culture par rapport aux quatre piliers du développement durable : gouvernance environnement, économie, social

*¹ Il convient de s'interroger sur l'opportunité d'aborder la polémique question du bioéthanol et des OGM sujet, qu'il serait néanmoins difficile d'ignorer.

- le rôle de la culture dans le processus de sensibilisation aux enjeux du développement durable

Enfin, la quatrième, et la dernière, demi-journée des 3èmes Rencontres serait consacrée à la synthèse des ateliers et aux préconisations en termes d'axes et de projets de coopération à privilégier dans le cadre des partenariats décentralisés franco-brésiliens. Par ailleurs, une « déclaration de Lyon » (après celles de Marseille et de Belo Horizonte) serait proposée pour adoption aux collectivités présentes.

En dehors des collectivités, seront invités à participer aux 3èmes rencontres : des ONG, des associations, des entreprises, des pôles de compétitivité, ...

Une première estimation du coût de cette rencontre s'élève à 200 000 €, incluant la location des salles, l'interprétariat, les billets d'avion des intervenants, etc. Il sera fait appel à une agence spécialisée en événementiel pour l'organisation logistique des Rencontres.

Il est prévu de solliciter un soutien financier du Ministère des Affaires étrangères et européennes et du secteur privé.

Débat entre les participants

Plusieurs participants à la réunion ont souligné le fait qu'il serait plus logique de partir de la réalité des projets et des actions de coopération décentralisée dans lesquels sont impliqués les collectivités territoriales françaises et brésiliennes, et non l'inverse. En effet, certains projets en cours de réalisation auront du mal à rentrer dans les deux thèmes car ils traitent notamment de la jeunesse et des questions urbaines (développement urbain, transports, réhabilitation des centres urbains, réhabilitation portuaire, intercommunalité).

Les thèmes choisis leur ont paru trop larges, notamment celui du développement durable. Selon ces intervenants, il serait peut-être préférable de s'orienter vers le thème de l'environnement et celui de la culture, avec le développement durable qui chapeauterait le tout.

Il serait également intéressant de valoriser le rôle des collectivités territoriales en matière de biodiversité. Il est important également de continuer à valoriser l'expérience brésilienne des « mosaïques des territoires » dans lesquelles se croisent les thématiques des aires protégées, de l'aménagement du territoire et du développement durable. Plusieurs régions françaises sont déjà impliquées dans cette démarche. En 2008 se tiendra à Barcelone l'Union mondiale de protection de la nature, et il sera proposé que les collectivités territoriales puissent y participer. Avec le soutien de la Ville de Nanterre vient d'être créé l'observatoire des villes de périphéries franco-brésiliennes.

En ce qui concerne les OGM et les biocarburants, le débat sera posé obligatoirement, mais il faut que cela soit constructif. Cependant, ces sujets ne font pas partie des préoccupations quotidiennes des collectivités territoriales. Il faudra être attentif à la manière dont ces thèmes seront traités car ce sont des sujets conflictuels, en France comme au Brésil. Il est important de se recentrer sur des questions plus urbaines afin que les collectivités s'y retrouvent. La question du tourisme solidaire pourrait également être abordée.

L'organisation matérielle des rencontres doit s'accorder avec les thématiques abordées. Par exemple, il serait important de faire appel pour les repas à des acteurs du commerce équitable, et pour les transports des participants - de favoriser le transport électrique ; sans oublier le tri des déchets.

Il est également important de tenir compte des élections locales brésiliennes qui auront lieu en octobre 2008 et qui auront des conséquences sur la coopération franco-brésilienne. En effet, plusieurs maires

ne pourront pas se représenter car la loi brésilienne ne le permet pas. C'est le cas pour les villes de Belo Horizonte et Recife.

De plus, il est à noter que le Forum social mondial se tiendra en janvier 2009 à Belem, Etat du Para au Brésil et que le Forum des Autorités Locales de Périphéries aura lieu à la même époque, avec l'implication des collectivités territoriales d'Amazonie.

Conclusions

- Une véritable évolution s'est produite depuis la rencontre de Belo Horizonte. Cette évolution a permis de déboucher sur un accord reconnaissant la coopération décentralisée entre la France et le Brésil et de doter ainsi le Brésil de véritables outils institutionnels.
- Lors de la prochaine réunion du comité d'organisation des 3èmes Rencontres, une proposition du contenu thématique, prenant en compte les suggestions exprimées le 29 avril 2008, sera à nouveau débattue au sein du comité français, puis présentée et consultée avec la partie brésilienne.
- La réunion d'installation du groupe pays Brésil au sein de CUF aura lieu en septembre 2008.
- La réunion du comité mixte franco-brésilien, telle que prévue dans le protocole d'accord du 12 février se déroulera à la fin du mois de novembre 2008. Il pourrait d'ailleurs y avoir deux parties à cette réunion, une partie sur le fonds de coopération et l'année de la France au Brésil, une partie spécifique sur la préparation des 2e Rencontres animée par la Région Rhône-Alpes.

La prochaine réunion du comité d'organisation des 3èmes Rencontres se tiendra le jeudi 19 juin de 14h30 à 16h30 au Ministère des affaires étrangères- 57 boulevard des Invalides 75007 Paris

Liste des participants

ANIESA Antonio, Responsable des relations internationales, ville de Nanterre

BENOIST Martine, chef du service de coopération, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais

BESSON Jean, Vice-président, Conseil régional Rhône-Alpes ; sénateur de la Drôme

BODINIER Gérard, Conseiller du Président, Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur

CERUTTI Amandine, stagiaire, Cités Unies France

DELELIS Caroline, chargée de mission, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

DELHOMELLE Sidonie, chargée de mission, Conseil régional Centre

GALLET Bertrand, Directeur Général, Cités Unies France

GRAVIERE Lucyna, Responsable du service Amériques, Conseil régional Rhône-Alpes

GUILLET Sylvie, chargée d'organisation, Conseil régional Rhône-Alpes

JOANNY Marc, Coordinateur pour les parcs naturels régionaux, Conseil régional PACA

LAFORET Jean-Marc, Directeur adjoint, Ministère des Affaires étrangères et européennes
MAGNEN Jean-Philippe, Adjoint, ville de Nantes
MEDINA Felicia, chargée de mission, Cités Unies France
NICOLET Claude, conseiller, Communauté urbaine de Dunkerque
PAIS Paulo, Directeur des relations internationales, Communauté urbaine de Lille
PERRIER Jean-Marie, Association Accueil Paysan
PLACES Mayeul, chargé de mission, ville de Paris
REYMUND Séverine, attachée, Ministère de l'Intérieur
RICCOBONI Pascale, chargée de mission, Fédération des Parcs naturels régionaux
RUBERT Michelle, Commissariat de l'année de la France au Brésil, Cultures France
RUIZ Gerardo, chargé de mission, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SAINT GEOURS Yves, Président, Ministère des Affaires étrangères et européennes
SCHREIBER Pierre, conseiller, France Coopération Internationale
SEVRIN Geneviève, Directrice adjointe, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
SOULABAILLE Juliette, Déléguée, AMF
UHLIG Reinhard, chargé de mission, ville de Montreuil
VAN SOEN Laurent, Directeur des relations internationales, Conseil régional Rhône-Alpes
ZEJGMAN Martine, Adjointe du délégué, Ministère des Affaires étrangères et européennes

Liste des excusés :

ALAIN Maurice, Maire de Valence
COLLOMB Gérard, Maire de Lyon
DAVIET Céline, chargée de mission, Cabinet du Président, Plaine Commune Saint-Denis
GUILLAUME Didier, Président du Conseil Général de la Drôme.
HUVENNE Colette, Conseillère régionale, Nord-Pas-de-Calais
JOLY Antoine, Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Locales, Ministère des Affaires étrangères et européennes
JOSSO Jérémie, chargé de mission, Conseil région d'Ile-de-France
PERISSOL Pierre-André, Maire de Moulins
SANKALE-SUZANON, Directrice de la coopération, Conseil général de la Guyane